

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 15 avril 2021

Convocations adressées le : vendredi 09 avril 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents :

2 (ordre du jour 1 à 6) ; 3 (ordre du jour 7 à 13)

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9 (ordre du jour 1 à 6) ;

10 (ordre du jour 7 à 13)

Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents en présentiel :**

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Franck MAZET

### **Délégués en visioconférence :**

Lionel AUDIGER ; Christophe BOULANGER ; Christine BLET ;  
Corinne CHAILLEUX ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD ;  
Brigitte PINEAU

### **Suppléants à voix délibérative :**

Lionel AUDIGER ; Christine BLET ; Corinne CHAILLEUX

### **Suppléants sans voix délibérative :**

*Néant*

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

*Néant*

### **Absents excusés :**

Michel GILLOT ; Laurent RAYMOND

### **Secrétaire de séance :**

Franck MAZET

**C 21/04/04 – FONCIER – ACQUISITION D'OPPORTUNITE 116 RUE DE LA MAIRIE LA RICHE**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Monsieur Raphaël ROZAS est propriétaire d'un appartement situé au 116 rue de la Mairie à la Riche au sein d'un immeuble en copropriété édifié sur les parcelles cadastrales AP 747, 752, 753 et 754.

Cet appartement d'une surface de 67m<sup>2</sup> environ situé au 2ème étage, est constitutif du lot 21 de cette copropriété et comprend une entrée, un séjour donnant sur une terrasse, une cuisine équipée, deux chambres, une salle d'eau, un WC, dégagement avec placards représentant les 679/10 000èmes. Avec cet appartement est également vendu un garage (lot 13- 72/ 10 000èmes), une place de parking extérieur (lot 41-21/10 000èmes), deux box fermés (lots 15 et 16 représentant chacun une quote part de 50 10 000èmes) et une cave (lot 5 10/10 000èmes).

Monsieur Raphaël ROZAS a sollicité le 05 mars 2020 le Syndicat des Mobilités de Touraine pour la cession de son bien.

Le pôle d'évaluation domaniale a estimé le bien, dans un avis en date du 11 mars 2020, à 180 000 €.

Cette proposition a été présentée à Monsieur ROZAS lors d'un rendez-vous de négociation qui s'est tenue le 10 septembre 2020 à la mairie de la Riche.

Suite à cette réunion, Monsieur ROZAS a transmis une offre d'acquisition au Syndicat des Mobilités de Touraine à hauteur de 220 000 €, se basant sur les estimations réalisées par ses soins sur le site internet Seloger.com.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a ainsi formulé une contre-proposition à hauteur de 198 000 €, pour l'acquisition de son appartement libre, qui a été acceptée par Monsieur Raphaël ROZAS par courrier du 08 mars 2021.

Il vous est proposé d'accepter cette offre et de confier la rédaction du futur acte de vente à l'étude notariale de la Riche, située géographiquement la plus proche du bien vendu.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 181-232 du 27 novembre 2018 portant création du Syndicat des Mobilités de Touraine,

**Vu** l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 11 mars 2020, actualisé le 15 mars 2021

- **APPROUVE**, l'acquisition du bien situé 116 rue de la Mairie à la Riche, situé au sein d'un immeuble en copropriété édifié sur les parcelles cadastrales AP 747, 752, 753, 754 et représentant les lots 5,13,15,16,21 et 41 de la dite copropriété, au prix net vendeur de 198 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes authentiques afférents à cette transaction immobilière dont la rédaction sera confiée à l'étude notariale de Maître TRIQUET, notaire à la Riche,
- **DIT** que les frais d'actes notariés liés à cette opération sont à la charge du Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Pour extrait conforme et certification  
du caractère exécutoire,**

**Pour le Président,**

**La responsable du service Tramway  
et Systèmes,**



**Véronique LE CORRE**